



DES BIENS UNIVERSELS,  
UNE RESPONSABILITÉ  
COLLECTIVE, UNE SOLIDARITÉ  
INCONTOURNABLE, DES  
DÉCOUVERTES FASCINANTES,  
UN ENRICHISSEMENT POUR TOUS.

AGIR POUR LE PATRIMOÏNE,  
C'EST D'ABORD UNE OUVERTURE  
: ENRICHIR SES CONNAISSANCES,  
DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES,  
MODIFIER SES ATTITUDES.

À LA RENCONTRE D'AUTRES  
CULTURES ET D'AUTRES ÊTRES  
HUMAÏNS, NOUS SOMMES TOUS  
DES MAILLONS DE LA GRANDE  
CHAÎNE HUMAÏNE.

Le monde est notre  
héritage. C'est le mien,  
le tien, le nôtre. Alors  
prenons-en bien soin pour  
les nations de demain.  
JEUNE ZAMBÏEN

## POURQUOI S'INTÉRESSER AU PATRIMOÏNE MONDIAL ?

Le patrimoine est ce que nous avons reçu  
de ceux qui nous ont précédés. Notre  
devoir est de le conserver pour, à notre  
tour, le transmettre.

CE PATRIMOÏNE CONSTITUE  
NOS RACINES ET NOTRE  
IDENTITÉ : DES BIENS PRÉCIEUX

Notre identité est la somme de notre passé et le résultat de notre environnement. Comme nous héritons des gènes de nos parents, nous sommes aussi faits des « gènes » de notre culture et de notre environnement naturel.

Si l'on ne sait pas d'où l'on vient, on a de grandes difficultés à savoir où l'on va. Perdre ce patrimoine culturel ou naturel serait comme devenir amnésique : la perte du passé, l'ignorance du patrimoine provoquent la perte des repères.

Témoignages du passé, certains sites ont marqué l'histoire, d'autres ont été façonnés par elle.

Ces biens ne sont pas éternels, certains sont en réel danger, beaucoup sont déjà perdus. Les menaces ne manquent pas. Elles s'appellent ignorance, pollution, guerre, urbanisation non planifiée, pauvreté, irresponsabilité, tourisme incontrôlé, pour n'en évoquer que quelques-unes.

De grandes campagnes internationales ont permis de sauver de nombreux sites de la disparition totale ou d'une dégradation irréversible. Pour éviter d'en arriver à ces mesures spectaculaires très coûteuses, connaissance et valorisation sont les meilleurs moyens.

Un type de patrimoine particulièrement délicat est le patrimoine immatériel. Tout comme le patrimoine culturel et naturel, il façonne notre identité. Quoi de plus présent dans notre quotidien en effet que la musique, la cuisine, les savoir-faire, les traditions, etc. ?

Nous devrions apprécier nos racines,  
notre culture et les garder comme fondements.  
JEUNE CHINOÏS



Nous devons commencer par  
balayer devant notre porte en  
prenant la responsabilité de  
notre propre ignorance et en  
transmettant à nos enfants  
la tolérance et la richesse du  
partage et de l'échange culturel.  
JEUNE ARGENTIN

## POURQUOI ÉTUDIER ET PROTÉGER LE PATRIMOÏNE MONDIAL ?

POUR CONNAÎTRE LES AUTRES  
ET CONSTRUIRE L'AVENIR

Garanties de la transmission, la sauvegarde et la protection du patrimoine sont d'abord la marque du respect de soi-même et de l'autre, l'acceptation de la diversité. Le respect entre les personnes et les peuples se fonde sur la connaissance de l'autre et de sa culture. La paix se nourrit des contacts, de l'échange convivial entre les êtres humains et entre les cultures.

L'identité de chacun et des peuples entiers — la diversité culturelle — est la nourriture du dialogue et de l'enrichissement mutuel et l'antidote aux risques de standardisation, surtout à une époque où des habitudes dominantes ont tendance à uniformiser la vie quotidienne des populations à travers le monde. Reconnaître et valoriser la diversité est un bon moyen de « construire la paix dans l'esprit des hommes » (Acte constitutif de l'UNESCO).

Les sites du patrimoine mondial peuvent être le moteur d'un développement dynamique. La gestion du patrimoine, dans les principes du développement durable, est génératrice d'activités économiques, scientifiques et technologiques très bénéfiques. Un tourisme respectueux des sites, comme des régions et des populations alentour, est source de revenus pour l'hôtellerie, l'artisanat, le commerce en général. Il permet d'améliorer les infrastructures et crée de nombreux emplois qui vont de la recherche scientifique et technique à la restauration des bâtiments en passant par la gestion et tout un éventail de professions (guide, animateur, gardien, etc.). Ces activités contribuent au progrès économique des régions et des États.

Car le futur se nourrit du passé, comme la plante se nourrit de la terre.

Les jeunes sont des groupes  
précieux d'individus et de citoyens  
responsables. Nous devrions être  
en contact avec des cultures et  
des environnements différents  
de manière à être au courant de  
ce qui se passe dans les autres  
parties du monde. Cela ouvrira  
nos esprits et rendra les autres  
cultures plus familières.  
JEUNE MALAÏSIËN

LES GRANDS TEXTES DE  
PROTECTION DU PATRIMOÏNE  
(voir : <http://whc.unesco.org>)

- La Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, avec Règlement d'exécution (1954).
- La Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970).
- La Convention du patrimoine mondial (1972)
- La Convention internationale sur la protection du patrimoine subaquatique (2001).
- La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003).
- La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005)

Une mauvaise une perçoit  
la culture comme un fait  
quelconque. Une meilleure une  
perçoit les couleurs, entend  
la musique, sert l'histoire et  
envisage l'avenir.  
JEUNE JORDANIËN



## RESPONSABLE ENSEMBLE

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOÏNE COMMUN  
EST LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN

Le patrimoine mondial est la propriété collective de l'humanité et pas seulement celle du pays où les sites se trouvent. Même si le droit de propriété national d'un bien est respecté, la responsabilité de sa protection est internationale.

Cette responsabilité relève de tous les citoyens du monde, solidairement redevables envers eux-mêmes, aujourd'hui comme demain. Nous sommes tous responsables : populations qui vivent sur les sites et touristes qui les visitent, spécialistes qui les étudient et médias qui en parlent, États qui les gèrent et États signataires de la Convention du patrimoine mondial, sensibles à l'universalité du concept. Seule l'action collective peut protéger le patrimoine.

La reconnaissance par tous d'un site contribue à sa survie : il bénéficiera des soins attentifs de ceux qui ont la charge directe de l'entretenir pour les visiteurs, il aura plus de chances d'être protégé si par malheur un conflit survenait, il sera mieux protégé des velléités de dégradation motivées par le fanatisme. À chaque jeune, la responsabilité de connaître et de faire connaître les sites de son pays afin de leur donner par là même un caractère sacré, inviolable.

Nous parlons tous la même langue :  
celle du respect d'autrui.  
JEUNE COLOMBIËN

## LES MOYENS EXISTANTS

L'idée d'une responsabilité collective à l'égard du patrimoine a progressé au cours des décennies pour aboutir à la Convention du patrimoine mondial.

La Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, est adoptée en 1972. Cet instrument juridique international (la quasi-totalité des États du monde y adhère) est un outil dynamique permettant d'identifier et de protéger les sites naturels et culturels « de valeur universelle exceptionnelle ».

La Liste du patrimoine mondial permet de mettre en œuvre les principes de la Convention et recense les biens de valeur universelle exceptionnelle. La Liste s'enrichit chaque année et compte aujourd'hui près de 1000 sites. Des rapports réguliers sont dressés sur l'évolution de l'état des sites après leur inscription et des actions de sauvegarde entreprises en cas de besoin.

La Liste du patrimoine mondial en péril est un second outil, indispensable. Elle tire la sonnette d'alarme quand un bien est en danger à cause de conflits, de catastrophes naturelles ou de la négligence des êtres humains. Elle permet d'acheminer rapidement des ressources et de prendre des mesures d'urgence.

Le Fonds du patrimoine mondial subventionne, à la demande des États, des activités d'assistance de préparation des dossiers d'inscription, de formation, de coopération technique, d'assistance d'urgence, de sensibilisation et d'éducation.

Le Centre du patrimoine mondial coordonne, au sein de l'UNESCO, les activités relatives au patrimoine mondial : gestion de la Convention, organisation des sessions annuelles du Comité du patrimoine mondial, de l'assistance internationale, la coordination des rapports, éducation, information et communication.

La Section pour la jeunesse de l'UNESCO développe, oriente et coordonne les stratégies et les programmes de l'Organisation avec et pour les jeunes, dont certains visent à sensibiliser la jeunesse à la préservation du patrimoine ; elle construit des partenariats avec des ONG et des réseaux de jeunesse et diffuse les informations concernant les jeunes.